

Rapport du Commissaire aux Comptes  
sur les comptes annuels

---

**CARREFOUR DES SOLIDARITES**

49 Rue Des Augustins  
76000 ROUEN

---

Exercice clos le 31 Décembre 2013

# Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

## CARREFOUR DES SOLIDARITES

Exercice clos le 31 Décembre 2013

Aux membres de l'association,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Extraordinaire, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2013 sur :

- le contrôle des comptes annuels du CARREFOUR DES SOLIDARITES, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la Loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### **1 Opinion sur les comptes annuels**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

## 2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9, du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives aux modalités de comptabilisation des opérations enregistrées durant l'exercice. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## 3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux membres de l'Association sur la situation financière et les comptes annuels.

BOIS-GUILLAUME, le 6 Mai 2014

Le Commissaire aux Comptes  
**C.M. AUDIT & ASSOCIES**



**Christine CORMERAIS**

Membre de la Compagnie Régionale des  
Commissaires aux Comptes de ROUEN

Rapport spécial du Commissaire aux  
Comptes sur les conventions réglementées

---

**CARREFOUR DES SOLIDARITES**

49 Rue Des Augustins  
76000 ROUEN

---

Exercice clos le 31 Décembre 2013

# Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées

## **CARREFOUR DES SOLIDARITES**

**Exercice clos le 31 Décembre 2013**

Aux membres de l'association,

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence de conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes, relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

### **Conventions soumises à l'approbation de l'organe délibérant.**

En application de l'article R.612-7 du code de commerce, nous avons été avisés qu'une convention mentionnée à l'article L.612-5 du code de commerce a été passée au cours de l'exercice écoulé.

**1- Convention avec l'association « Le Caps »**Objet des conventions

Mise à disposition d'un local dans le cadre du projet « COLETTE YVER 3 » pour un montant de **913,32 €**.

**Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice**

Par ailleurs, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes approuvées au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

**1- Convention avec l'association « Le Caps »**Objet des conventions

Participation au plan « grand froid »

Remboursement d'une participation au plan « grand froid » pour un montant de **2 177,75€**.

**2- Convention avec l'association Œuvre Normande des Mères.**Objet des conventions

Mise à disposition d'appartements pour le service « Accueil en urgence pour couples » :

Facturation de charges locatives pour **16 135,85€** durant l'exercice 2013.

**3- Convention avec l'association EMERGENCE.**Objet des conventions

Mise à disposition d'appartements pour le service « Accueil en urgence pour couples » :

Facturation de charges locatives pour **22 828,11€** durant l'exercice 2013.

**4- Convention avec la Fondation de l'Armée du Salut.**

Objet des conventions

Mise à disposition d'appartements pour le service « Accueil en urgence pour couples » :

Facturation de charges locatives pour **9 971,93€** durant l'exercice 2013.

BOIS-GUILLAUME, le 6 Mai 2014.

Le Commissaire aux Comptes  
**C.M. AUDIT & ASSOCIES**



**Christine CORMERAIS**  
Membre de la Compagnie Régionale des  
Commissaires aux Comptes de ROUEN

## Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/13	Net au 31/12/12
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	2 946	2 138	808	
Droit au bail				
Autres immob. incorporelles / Avances et acom				
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>2 946</b>	<b>2 138</b>	<b>808</b>	
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage	27 002	23 883	3 119	2 353
Autres immobilisations corporelles	531 909	338 849	193 060	217 207
Immob. en cours / Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>558 911</b>	<b>362 732</b>	<b>196 179</b>	<b>219 560</b>
Participations et créances rattachées	2 013		2 013	1 998
TIAP & autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	48 407		48 407	47 094
<b>Immobilisations financières</b>	<b>50 420</b>		<b>50 420</b>	<b>49 092</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>612 277</b>	<b>364 870</b>	<b>247 407</b>	<b>268 652</b>
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
<b>Stocks</b>				
Avances et acomptes versés sur commandes	2 519		2 519	530
Usagers et comptes rattachés				
Autres créances	32 003		32 003	47 365
<b>Créances</b>	<b>34 523</b>		<b>34 523</b>	<b>47 894</b>
Valeurs mobilières de placement	19 157		19 157	19 157
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	487 022		487 022	567 429
<b>Trésorerie</b>	<b>506 179</b>		<b>506 179</b>	<b>586 586</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>540 702</b>		<b>540 702</b>	<b>634 480</b>
Charges constatées d'avance	35 022		35 022	20 524
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>	<b>35 022</b>		<b>35 022</b>	<b>20 524</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>1 188 001</b>	<b>364 870</b>	<b>823 131</b>	<b>923 656</b>

Audit &amp; Associés

Commissaires aux Comptes

Immeuble le Duo

18 ancienne route de Darnétal

76230 BOIS GUILLAUME

Tél. 02 77 50 00 00



## Bilan

	Net au 31/12/13	Net au 31/12/12
Fonds associatifs sans droit de reprise	80 210	80 210
Ecarts de réévaluation		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	177 072	177 072
Report à nouveau	-150 384	-120 122
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>-172 566</b>	<b>65 348</b>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	41 902	41 902
<b>FONDS PROPRES</b>	<b>-23 766</b>	<b>244 410</b>
Apports		
Legs et donations		
Subventions affectées		
<b>Fonds associatifs avec droit de reprise</b>		
Résultat sous contrôle	79 739	-20 320
Droit des propriétaires		
<b>AUTRES FONDS ASSOCIATIFS</b>	<b>79 739</b>	<b>-20 320</b>
Provisions pour risques	13 300	52 407
Provisions pour charges	79 000	86 000
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>92 300</b>	<b>138 407</b>
Fonds dédiés sur subventions	264 966	194 303
Fonds dédiés sur autres ressources		
<b>FONDS DEDIES</b>	<b>264 966</b>	<b>194 303</b>
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	25 890	31 399
Découverts et concours bancaires		37
Emprunts et dettes financières diverses	11 825	11 521
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	109 428	85 588
Dettes fiscales et sociales	260 880	236 441
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	1 870	1 870
<b>DETTES</b>	<b>409 893</b>	<b>366 856</b>
Ecarts de conversion - Passif		
<b>ECARTS DE CONVERSION</b>		
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>823 131</b>	<b>923 656</b>

## C.M. Audit &amp; Associés

Commissaires aux Comptes

Immeuble le Duo

398 ancienne route de Damétal

76230 BOIS GUILLAUME

Tél. 02 77 50 00 00

## Compte de résultat

	du 01/01/13 au 31/12/13 12 mois	du 01/01/12 au 31/12/12 12 mois
Ventes de marchandises		
Production vendue		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	2 230 421	2 235 898
Reprises et Transferts de charge	49 437	16 587
Cotisations		55
Autres produits	26 620	27 419
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>2 306 479</b>	<b>2 279 959</b>
Achats de marchandises		
Variation de stock de marchandises		
Achats de matières premières		
Variation de stock de matières premières		
Autres achats non stockés et charges externes	849 279	727 694
Impôts et taxes	94 675	86 435
Salaires et Traitements	861 788	844 548
Charges sociales	399 179	382 328
Amortissements et provisions	38 346	55 094
Autres charges	109 978	86 975
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>2 353 245</b>	<b>2 183 074</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-46 766</b>	<b>96 885</b>
Opérations faites en commun		
Produits financiers	1 240	13 943
Charges financières	1 110	1 315
<b>Résultat financier</b>	<b>130</b>	<b>12 627</b>
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>-46 636</b>	<b>109 512</b>
Produits exceptionnels	14 435	61
Charges exceptionnelles	69 695	19 034
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>-55 260</b>	<b>-18 973</b>
Impôts sur les bénéfices	8	8
Report des ressources non utilisées	100 316	37 238
Engagements à réaliser	170 978	62 421
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>-172 566</b>	<b>65 348</b>

## C.M. Audit &amp; Associés

Commissaires aux Comptes

Immeuble le Duo

398 ancienne route de Darnétal

76230 BOIS GUILLAUME

Tél. 02 77 50 00 00

## Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : CARREFOUR DES SOLIDARITES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2013, dont le total est de 823 131 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un déficit de 172 566 Euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2013 au 31/12/2013.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 16/04/2014 par les dirigeants de l'association.

### Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2013 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

### Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- \* Installations techniques : 5 à 10 ans
- \* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- \* Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans
- \* Matériel de transport : 2 à 5 ans
- \* Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- \* Matériel informatique : 3 ans
- \* Mobilier : 3 à 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'association a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

**C.M.A.**

## Règles et méthodes comptables

### Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

### Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

### Engagement de retraite

La convention collective de l'association prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet, pour partie, d'une mention dans la présente annexe et pour le complément d'une comptabilisation en provisions.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3.17 %
- Taux de croissance des salaires : 2 %
- Age de départ à la retraite : 62 ans
- Taux de rotation du personnel
- Table de taux de mortalité : table INSEE 2013

**C.M.A.**

## Notes sur le bilan

## Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Valeur au début d'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 990	956		2 946
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>1 990</b>	<b>956</b>		<b>2 946</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	24 746	2 256		27 002
- Installations générales, agencements aménagement divers	378 532	2 637	7 610	373 559
- Matériel de transport	55 617			55 617
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	92 810	9 924		102 734
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>551 704</b>	<b>14 818</b>	<b>7 610</b>	<b>558 911</b>
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	1 998	15		2 013
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	47 094	7 572	6 259	48 407
<b>Immobilisations financières</b>	<b>49 092</b>	<b>7 587</b>	<b>6 259</b>	<b>50 420</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>602 786</b>	<b>23 360</b>	<b>13 869</b>	<b>612 277</b>

C.M.A.

## Notes sur le bilan

## Immobilisations financières

Elles sont constituées :

- de parts sociales du Crédit coopératif pour un montant de 2 013 euros,
- de cautions versées en garantie des appartements loués pour le service "demandeurs d'asile" à hauteur de 30 971,71 euros,
- de cautions versées en garantie des bureaux pour un montant total de 17 435,70 euros.

Les dépréciations constatées lors des précédents exercices sur certaines cautions non restituées par les propriétaires de logements mis à disposition des usagers ont été reprises suite à l'annulation de ces dépôts de garantie.

## Amortissements des immobilisations

	Valeur en début d'exercice	Augmentation	Diminutions	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 990	148		2 138
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>1 990</b>	<b>148</b>		<b>2 138</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	22 392	1 491		23 883
- Installations générales, agencements aménagements divers	217 848	21 646	7 610	231 883
- Matériel de transport	26 519	7 942		34 461
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	65 384	7 120		72 505
- Emballages récupérables et divers				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>332 144</b>	<b>38 199</b>	<b>7 610</b>	<b>362 732</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>334 134</b>	<b>38 346</b>	<b>7 610</b>	<b>364 870</b>

C.M.A.

## Notes sur le bilan

## Actif circulant

## Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 115 433 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	48 407		48 407
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	32 003	32 003	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	35 022	35 022	
<b>TOTAL</b>	<b>115 433</b>	<b>67 025</b>	<b>48 407</b>
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

## Produits à recevoir

	Montant
INDEMNITE A RECEVOIR	5 877
PRODUITS A RECEVOIR	14 766
<b>Total</b>	<b>20 643</b>

## Notes sur le bilan

## Fonds propres

Tableau de variation des fonds associatifs

	Début Exercice	Augmentation	Diminution	Fin Exercice
Patrimoine intégré	26 957			26 957
Fonds statutaires				
Apports sans droit de reprise				
Legs et donations				
Subventions affectées				
Autres fonds	53 252			53 252
<b>Total fonds sans droit reprise</b>	<b>80 210</b>			<b>80 210</b>
Apports avec droit de reprise				
Legs et donations assortis d'une condition				
Subventions affectées				
<b>Total fonds avec droit reprise</b>				
Ecarts de réévaluation				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	177 072			177 072
Report à Nouveau	-120 122	1 762	32 025	-150 384
Résultat de l'exercice	65 348	34 559	272 473	-172 566
Résultats sous contrôle des tiers financeurs	-20 320	178 035	77 976	79 739
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées	41 902			41 902
Droits des propriétaires (Commodat)				
Autres fonds associatifs				
<b>Total fonds associatifs</b>	<b>224 090</b>	<b>214 357</b>	<b>382 474</b>	<b>55 973</b>

Les dépenses engagées par le service CADA de l'association Carrefour des Solidarités aux comptes administratifs 2010 & 2011 et refusées par le financeur pour des montants respectivement de 33.540 euros et de 2.472 euros ont été inscrites au compte 114100 "Dépenses CADA refusées Art R 314-52 CASF".



## Notes sur le bilan

## Provisions pour risques et charges

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	39 107		34 658	4 449	
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	99 300		7 000		92 300
<b>Total</b>	<b>138 407</b>		<b>41 658</b>	<b>4 449</b>	<b>92 300</b>
<b>Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :</b>					
Exploitation			41 658		
Financières					
Exceptionnelles					

## Informations sur le mode et la méthode de calcul des provisions :

L'association Carrefour des solidarité avait doté en 2008 une provision pour risques afin de faire face à un litige l'opposant à un propriétaire d'appartements et destinée à couvrir des rappels de charges contestés par l'association (17.307 euros). Au cours de l'année 2012, la provision a été reprise à hauteur de 5.200 euros pour couvrir l'annulation de dépôt de garantie. Le solde de la provision devenue sans objet a été repris au 31 décembre 2013.

Une provision de 27.000 euros a été constituée en 2011 pour faire face à un litige prud'homale, une partie de cette provision a été refusée par le financeur, elle a été annulée par affectation de résultat au cours de l'année 2013 pour un montant de 4.448,84 €. Par ailleurs, le litige étant définitivement clos, la provision a été reprise et couvre les frais engagés.

La provision pour charges constituée en 2002 à hauteur de 13.300 euros pour faire face aux coûts salariaux en cas de fermeture du service "couples" si les financements venaient à disparaître est maintenue.

La provision constituée antérieurement dans les comptes d'EPHETA à hauteur de 56.000 euros et destinée à financer partiellement les travaux de déménagement dans les nouveaux locaux a été reprise à compter du 1er janvier 2012 au rythme des amortissements des biens, soit 7.000 euros par an.

Une provision pour charges liée à la résiliation des baux de la rue de Lessard a été constituée en 2011 à hauteur de 24.500 euros.

Une provision de 12.500 € pour départs à la retraite a été constituée pour la première fois au cours de l'exercice 2012, elle couvre les

## Notes sur le bilan

premiers départs à échéance de 5 ans.

## Dettes

## Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 409 893 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an et à 5 ans au plus	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	25 890	5 748	20 143	
Emprunts et dettes financières divers (*)	11 825	11 825		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	109 428	109 428		
Dettes fiscales et sociales	260 880	260 880		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance	1 870	1 870		
<b>Total</b>	<b>409 893</b>	<b>389 750</b>	<b>20 143</b>	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	31 359			
(**) Dont envers Groupe et associés				

Les dettes financières diverses sont constituées des sommes versées par les familles "demandeurs d'asile" au titre :

- des cautions pour un montant de 10 508,73 euros,
- et de l'épargne à hauteur de 746,00 euros.

ainsi que des cautions versées par les familles dans le cadre du dispositif "familles en urgence" à hauteur de 570 euros.

## Notes sur le bilan

## Charges à payer

	Montant
FOURN. FACT.NON PARVENUES	73 447
PERS.DET.PROV.CONG.A.PAY.	127 877
AUTRES CHARGES A PAYER	46 813
<b>Total</b>	<b>248 138</b>

Comptes de régularisation

## Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHGES CONSTATEES D AVANCE	35 022		
<b>Total</b>	<b>35 022</b>		

## Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTATES D AVANCE	1 870		
<b>Total</b>	<b>1 870</b>		

## Notes sur le compte de résultat

**Charges et produits d'exploitation et financiers**

## Rémunération des commissaires aux comptes

Montant comptabilisé au titre du contrôle légal des comptes annuels : 3 223 Euros

## Subventions d'exploitation

## Suivi des fonds dédiés

	Montant de la subvention accordée	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours de l'exercice B	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées C	Fonds restants à engager en fin d'exercice A - B + C
Fonds dédiés Familles en	59 688	11 351			11 351
Fonds dédiés DDASS 11	20 000	11 843			11 843
Fonds dédiés DDASS DA	30 000	16 000			16 000
Fonds dédiés HFR	52 226	3 103	3 102		1
Fonds dédiés SIAO	95 947	24 907	24 907	60 000	60 000
Fonds dédiés CADA	67 190	67 190	22 397		44 793
Fonds dédiés SI/SIAO	40 000	39 910	39 910		
Fds dédiés Obsv.plan hiv	10 000	10 000	10 000		
Fds dédiés Exp.plan hive	10 000	10 000			10 000
Fds dédiés SAO (AVDL)	8 000			8 000	8 000
Fds dédiés Places imméd	102 978			102 977	102 977
<b>Total</b>	<b>496 028</b>	<b>194 303</b>	<b>100 315</b>	<b>170 977</b>	<b>264 965</b>

**Analyse du résultat**

	Déficit	Excédent
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>172 566</b>	
Résultat de la gestion contrôlée	172 565	
Part du résultat sur gestion conventionnée	172 565	
Part du résultat sur gestion libre		

Le résultat comptable inscrit au bilan de l'association au 31/12/2013 correspond aux résultats de l'ensemble des services avant reprise des résultats N-2.

La reprise de ces résultats N-2, d'un montant global de 64.954,72 euros restent inscrits en compte de report à nouveau jusqu'à l'affectation de ce résultat.

## Notes sur le compte de résultat

La provision pour congés à payer constituant pour vos financeurs une dépenses non opposable doit être retraitée des résultats des services concernés par ce type de financement afin de d'obtenir le résultat à reprendre.

Intités	Gestion contrôlée 2013	Services d'Accueil et d'Orientation	Service Intégré de l'Accueil et de l'Orientation	EPHETA	Demandeurs d'asile statutaires	Demandeurs d'asile CADA	Demandeurs d'asile HFR	Places immédiates d'Hotel	HCF	Familles	Gestion Libre 2013
Résultat comptable avant reprise	- 172 685.61	- 17 613.75	- 7 791.60	- 32 505.31	- 53 994.00	- 3 188.89	- 10 292.25	0.01	- 5 170.54	- 42 011.18	-
Reprise résultat antérieur	64 954.72			51 408.86		13 545.88					
Résultat du compte administratif	- 107 610.79	- 17 613.75	- 7 791.60	18 903.55	- 53 994.00	10 358.97	- 10 292.25	0.01	- 5 170.54	- 42 011.18	-
Var prov CP non opposable aux financeurs	203.61	- 614.18	3 454.32	- 1 168.81		- 2 569.30				1 099.58	
Résultat à reprendre	- 107 407.18	- 18 227.93	- 4 337.28	17 738.74	- 53 994.00	7 789.67	- 10 292.25	0.01	- 5 170.54	- 40 911.60	-
<b>Proposition d'affectation</b>											
- Réserve de compensation ou Excédent affecté aux mesures d'exploitation		- 18 228.05	- 4 337.27	17 738.74	Reste à charge de l'association	7 789.67	Reste à charge de l'association	Reste acquis à l'association	- 5 170.55	- 40 911.60	Reste acquis à l'association
- Reprise au budget N+2											

## Autres informations

### Effectif

Effectif moyen du personnel : 32 personnes.

	Effectif Hommes	Effectif Femmes	Effectif Total	Effectif équivalent (Temps plein)
Cadres	3	2	5	5
Employés	10	16	26	26
Ouvriers				
Contrat Emploi Solidarité				
Contrat de Qualification				
Contrat Retour Emploi				
Contrat initiative Emploi	1		1	1
<b>Total</b>	<b>14</b>	<b>18</b>	<b>32</b>	<b>32</b>

### Droit Individuel à la Formation

La loi du 4 mai 2004 ouvre, sous certaines conditions, pour les salariés des entreprises françaises un droit à formation d'une durée de 20 heures minimum par an cumulable sur une période de 6 ans. Les dépenses engagées dans le cadre de ce droit individuel à la formation (D.I.F) sont considérées comme des charges de la période et ne donnent pas lieu à comptabilisation d'une provision sauf situation exceptionnelle.

Le nombre d'heures de formation correspondant au cumul des droits acquis par les salariés à la date de clôture s'élève à 333 heures dont 2 920 heures n'ont pas fait l'objet d'une demande des salariés.

### Informations sur les dirigeants

#### Rémunérations allouées aux dirigeants

La loi 2006-586 du 23 mai 2006 impose pour les associations dont le budget annuel est supérieur à 150.000 euros de mentionner dans leur annexe la rémunération des 3 plus hauts cadres dirigeants. Cette information ne concernant que le directeur, elle conduirait à donner une information individualisée. Elle n'est en conséquence pas fournie.

## Autres informations

**Engagements financiers**

## Engagements donnés

	Montant en Euros
Effets escomptés non échus	
<b>Avals et cautions</b>	
Engagements en matière de pensions	98 480
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
<b>Autres engagements donnés</b>	
<b>Total</b>	<b>98 480</b>

**Engagements de retraite**

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 98 480 Euros

- Part des engagements qui ont fait l'objet de provisions : 12 500 Euros

**Contributions volontaires**

	N	N-1
<b>Ressources</b>		
Bénévolat	39 640	39 000
Prestations en nature		
Dons en nature		
<b>Total</b>	<b>39 640</b>	<b>39 000</b>
<b>Emplois</b>		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Prestations		
Personnel bénévole	39 640	39 000
<b>Total</b>	<b>39 640</b>	<b>39 000</b>

Par convention signée avec l'ONM, détachement d'un salarié de l'ONM au profit du Carrefour des Solidarité à compter du 1er mars 2011

## Autres informations

et jusqu'au 28 février 2012, renouvelée au 1er mars 2013, et valorisé à 39.640 euros pour l'année 2013.